

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député est sans doute au courant de la question de Règlement que l'honorable député de Bonavista-Twillingate a soulevée à ce sujet. J'ai estimé que la question était douteuse; dans ce cas, il serait irrégulier de poser une question complémentaire.

### LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—DÉCLARATION DEMANDÉE AU SUJET DES RENCONTRES DE PARIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Je veux poser une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il fournir des renseignements à la Chambre sur ses rencontres avec le général Norstad?

**L'hon. G. R. Pearce (ministre de la Défense nationale):** A la réunion de décembre du conseil des ministres de l'OTAN, il a été entendu que le commandement suprême allié en Europe étudierait avec chaque ministre de la Défense et ses principaux conseillers militaires, la façon dont les engagements d'ordre militaire de chaque pays de l'OTAN sont remplis.

Conformément à cette entente, je me suis rendu à Paris vendredi dernier, en compagnie du général Foulkes, président du comité de l'état-major. Nous avons rencontré samedi le commandant suprême allié, le général Norstad, et les officiers de son état-major pour entendre son rapport. Il a été établi que le Canada avait respecté ses engagements. Par la suite, divers problèmes concernant l'équipement, l'administration et le soutien logistique des forces canadiennes en Europe ont été étudiés.

**L'hon. M. Hellyer:** J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire s'il a été question de l'opportunité de poursuivre le programme du F-104?

**L'hon. M. Pearce:** Le programme du F-104 se poursuit. Le commandant suprême allié se réjouit fort de la décision que le gouvernement a prise de remplacer les F-86 par cet appareil.

**L'hon. M. Hellyer:** J'aurais une autre question à poser, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député de Kootenay-Ouest a une question supplémentaire à poser.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il dire à la

Chambre pourquoi son envolée à Paris a été entourée de tant de mystère, comme on l'a vu par le refus de ses fonctionnaires ou de quiconque d'autre de fournir des renseignements à ce sujet? Cela nous a tous laissés dans un état d'incertitude.

**L'hon. M. Pearce:** Je n'ai pas cru qu'il m'était nécessaire d'obtenir la permission de l'honorable député pour assister à quelque conférence. Cette rencontre avait été prévue bien des semaines à l'avance.

**L'hon. M. Hellyer:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous dire s'il a eu l'occasion de s'entretenir avec les fonctionnaires du gouvernement français au sujet de l'utilisation de bases aériennes dans ce pays lorsque le F-104 et son armement atomique sera mis en service d'escadrille?

**L'hon. M. Pearce:** Non, monsieur l'Orateur; j'ai passé mon temps au quartier général des puissances alliées en Europe.

**M. Herridge:** Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à ma question. Pourquoi sa visite a-t-elle été entourée de tant de secret, chose qui a été jugée tout à fait inhabituelle?

**L'hon. M. Pearce:** Monsieur l'Orateur, j'ai pris un avion qui faisait un voyage ordinaire à Paris dans le cadre du programme de rotation de nos troupes cantonnées outre-mer. Autant que je sache, il n'y avait là rien de secret.

### LA TÉLÉVISION

DÉCLARATION AU SUJET DES JOUTES DE HOCKEY AUX JEUX OLYMPIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, l'autre jour, le chef de l'opposition m'a demandé de m'enquérir auprès de Radio-Canada de la possibilité de téléviser en entier ou en partie les joutes auxquelles l'équipe canadienne de hockey participera à l'occasion des jeux olympiques d'hiver. Il a donné à entendre, à raison, qu'il y avait certaines difficultés en raison d'un contrat.

J'apprends de Radio-Canada que le *Columbia Broadcasting System* a obtenu des droits exclusifs pour l'Amérique du Nord en ce qui regarde la diffusion des jeux olympiques d'hiver à Squaw Valley. A la suite de longues négociations avec le *Columbia Broadcasting System*, Radio-Canada a obtenu du C.B.S. un programme de 15 minutes qui sera diffusé, dans la soirée, le 19 février et du 22 au 26 février. On continue les pourparlers avec